

Dites 33.33.33.

UN OUTIL DE SECURISATION POUR LES MEDECINS DE GARDE

La Coordination des Soins à Domicile de la Ville de Charleroi vient d'inaugurer ses nouveaux locaux au deuxième étage de l'Espace Santé. Outre ses missions déjà connues, elle a été dotée d'un nouvel outil qui pourra assurer la sécurité des médecins de garde et bientôt d'autres professions médicales ou paramédicales. Cette centrale d'appel, «Allo Santé» sera accessible 24h sur 24 au 33.33.33. Bientôt ce numéro sera obligatoire pour obtenir la visite d'un médecin de garde sur l'entité de Charleroi.

Ce 10 juin, la Coordination des Soins à Domicile inaugurerait donc ses nouveaux locaux au deuxième étage de l'Espace Santé. Ce service a vu le jour en 1986, porté sur les fonds baptismaux par le Bourgmestre Jean-Claude Van Cauwenberghe et par le docteur Michel Jacquet, Président de la FAGC (Fédération des Associations de Médecins Généralistes de Charleroi). Il s'agissait à l'époque d'une première en Communauté Française qui mettait autour de la table tous les acteurs concernés : médecins, pharmaciens, kinés, dentistes, infirmières, Ville, CPAS, mutuelles...

De nombreuses réalisations ont vu le jour comme le système de Télé-Vigilance pour les personnes âgées, l'investissement dans les soins palliatifs, l'encadrement de patients psychotiques, la guidance psychosociale ou encore les entretiens d'aide à l'équilibre alimentaire.

Le coordinateur qui était seul au départ, Claude Decuyper, s'est vu rejoindre par une infir-

mière, une psychologue, une assistante sociale et deux secrétaires.

LE PROBLEME DE LA SECURITE

Depuis quelques années, les agressions sur les médecins ou d'autres représentants des professions médicales sont devenues monnaie courante. De nombreux médecins de garde ne se sentent plus en sécurité lorsque par exemple, ils doivent se rendre la nuit au domicile des patients. Il importait donc de pouvoir, par des moyens techniques, sécuriser les médecins de garde sur le terrain.

Cette réponse est la création de la centrale «Allo Santé» qui s'intègre aux missions de la Coordination. Il s'agit de 10 lignes téléphoniques et de 12 standardistes qui vont se relayer 24h sur 24, tous les jours de l'année. Ils sont encadrés par une assistante sociale, Pascale Filbiche, qui vient de l'Antenne Sociale de Charleroi et est détachée par le CPAS de Charleroi.

Bientôt, le patient qui voudra appeler un médecin de garde devra former le 33.33.33. La centrale assurera le suivi de l'appel et maintiendra un contact avec le médecin envoyé de façon à savoir à tout moment où il se trouve. Au moindre danger, les services de police pourront intervenir directement et rapidement.

23 entités de garde regroupant 400 médecins sont concernées par cette opération. Dès le 1^{er} juillet, 6 entités (Marcinelle, Mont-sur-Marchienne, Couillet-Loverval, Charleroi-Ville, Anderlues, Courcelles et Fleurus) ont commencé à roder le système. En principe, les autres entités rejoindront le programme à partir du 1^{er} septembre.

D'autres missions sont prévues pour cette centrale comme la sécurité des cabinets des médecins, paramédicaux, dentistes, kinés ou pharmaciens qui vont entrer dans le système. Dès maintenant, elle assure la Télé-Vigilance de 525 personnes âgées et sera prochainement, un service de renseignements médico-sociaux, une sorte de «télé-bottin médico-social».



L'inauguration des locaux par Christian Renard, Michel Wilgaut, Michel Jacquet et Jacques Van Gompel